

« CNSA, prévention et Silver économie »

Luc BROUSSY, Président de FRANCE SILVER ÉCO

Après avoir remercié Geneviève Gueydan pour sa présence à la Matinale mais aussi pour son soutien à la construction de la gouvernance de la Silver Economie (SE) et à certaines actions comme la participation au financement du site de référencement de FSE, Luc Broussy a fait partager ses réflexions sur les frontières de la Silver Economie et précisé qu'il en avait une acception assez large.

Geneviève GUEYDAN, directrice de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

La Silver Economie fait durablement partie de notre écosystème ; elle est au croisement de trois évolutions, voire révolutions : démographique, sociétale et technologique.



La dimension « prévention » est de plus en plus affirmée. Il existe des enjeux économiques majeurs sur ce marché.

Nous devons bâtir des ponts entre d'une part les besoins des usagers et la nécessaire compensation de la perte d'autonomie, et d'autre part une nouvelle offre industrielle en émergence.

Notre interrogation principale porte sur le juste accès à ces nouvelles réponses, notamment en termes de gérontechnologies. L'un des enjeux du juste accès porte sur la pertinence des solutions par rapport aux besoins : en quoi les nouveaux produits apportent-ils un « plus » aux personnes en général et à une personne considérée dans sa singularité ?

Cette approche nécessite d'intégrer la réflexion sur les modes d'usage. Nous avons par exemple soutenu une étude réalisée par l'Institut National de la Consommation (INC) sur la téléassistance qui montrait comment une technologie peut représenter une fausse sécurité en fonction de son utilisation.

L'autre dimension du juste accès est sociale, en lien avec les enjeux de solvabilisation et de prix. Nous devons faire en sorte que le plus grand nombre d'utilisateurs accède à l'innovation.

Geneviève Gueydan a listé plusieurs types de **défis** pour la Silver Economie :

- L'information et la lisibilité de l'offre pour les usagers et les prescripteurs ; le marché foisonnant et évolutif peut parfois paraître opaque. Le site de référencement de FSE doit précisément contribuer à apporter des réponses. Nous devons garantir la fiabilité et la neutralité de l'information.

- L'intégration de ces réponses dans les démarches d'évaluation et les plans d'aide ; la loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV) ouvre des voies : la CNSA devrait par exemple être chargée d'élaborer un outil d'évaluation multidimensionnel dans le cadre de l'attribution de l'APA. Nous aurons besoin de mutualiser des expertises.

- Le renforcement de la cohérence des stratégies territoriales ; ce sera l'un des enjeux majeurs des conférences des financeurs prévues dans la loi ASV, et qui vont rassembler les financeurs des politiques de prévention (départements, ARS, Carsat, assurances complémentaires). Nous devons jouer collectif dans ce domaine pour mutualiser les expertises.

Geneviève Gueydan a ensuite évoqué des **leviers d'action**, ainsi que le **rôle de la CNSA** en matière de Silver Economie :



- Une mutualisation des savoir-faire entre le champ des personnes âgées et celui des personnes handicapées.

- Un contrat de filière ambitieux ; la CNSA contribue à deux actions :

- 1- Le soutien aux projets innovants grâce aux financements de la section V. A titre d'exemple, nous avons lancé un appel à projets en matière d'aides techniques et d'économie circulaire... ; nous allons poursuivre le financement d'études réalisées par l'INC en renforçant le prisme de l'impact en termes d'usage pour les personnes.

- 2- Le soutien à la formation aux nouvelles technologies pour les professionnels du domicile et les aidants familiaux. Nous avons conclu des conventions avec les fédérations professionnelles, les départements et les principales associations d'aidants.

D'autres leviers ont été évoqués, toujours en regard du contrat de filière :

- Le développement de recherches dans les sciences humaines et sociales portant sur la perte d'autonomie ; et en lien avec l'ANR des projets menés dans le champ des nouvelles technologies au service de la compensation de la perte d'autonomie.

- Des réflexions sur les pratiques des professionnels visant à tendre à leur harmonisation.

- Un rôle d'animation des acteurs locaux, notamment les MDPH¹. Notre mission d'appui technique et d'information va être étendue aux équipes du département dans les champs de l'APA et de la prévention.

¹ Maisons départementales des personnes handicapées

- La question de la réactivation de l'Observatoire du marché et du prix des aides techniques, suite au départ en retraite de son Président.



Temps d'échange

Parmi l'assistance, on notera les questions et réactions du Dr Jean-Pierre Aquino, de Jean-Philippe Arnoux (Lapeyre), Laurent Hirsch (consultant), Didier Duplan (Adessa), Luc Broussy, Cyril Garnier (SNCF) et Jean-Philippe Sarrette (Arepa), relatives à de multiples sujets : l'appropriation des techniques mises en place, les enjeux de communication, le manque de leadership, la présence d'acteurs issus du champ du handicap au sein de la Silver Economy, la question du juste accès pour les usagers, la formation ou encore l'industrialisation des process.

Point d'étape de Catherine MARCADIER-SAFLIX, Directrice, sur le futur site de référencement de FRANCE SILVER ÉCO

Le site, mis en ligne début 2016, référencera les solutions du bien-vieillir et de la prévention de la perte d'autonomie. Il s'inscrit dans le développement de la filière Silver Economy et dans le cadre de la mise en place de la conférence des financeurs. Son objectif premier vise à améliorer l'information pour les usagers, les aidants professionnels et non professionnels.



Les conclusions de différents groupes de travail ont abouti à des décisions en termes de structuration :

- Les solutions du bien-vieillir intégreront les dimensions de la prévention et de l'accompagnement de la dépendance ;
- Les produits référencés seront proposés avec un service (conseil ou accompagnement) ;
- Les critères de qualité du produit seront définis de manière fine avec des appréciations éthiques, déontologiques, en termes d'usages...
- La notion de lieux de vie regroupera le domicile, l'Ehpad et la résidence autonomie ;
- Ce portail sera destiné aux personnes classées Gir de 1 à 6 ;

Autre aspect : si le portail a été conçu pour les usagers, il comportera des entrées spécifiques pour les financeurs et les entreprises (accès B to C et B to B).

La première « brique » sera mise en place en début d'année et proposera des solutions en termes d'aménagement pour bien vieillir à domicile.

A noter : un panel d'utilisateurs testera le site avant sa mise en ligne.